



Bulletin d'inscription

Marché médiéval

SPDB EN FÊTE

27370 Saint Pierre du Bosguérard

Samedi 10 juin 2023

Nom du participant :

Nom de la société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

Numéro de SIRET :

Description des produits ou activités proposé(e)s :

.....

.....

Spdb en fête organise sa fête communale sur le thème médiéval. L'association des *Héritiers du Château Gaillard* participe aux festivités par l'installation d'un grand camp médiéval. Nous souhaitons enrichir notre offre festive et culturelle par un marché sur le même thème. Nous espérons que vous nous honorez de votre présence par votre participation.

Votre emplacement sur le site : **Place de la mairie / Alentour de la salle des fêtes (exclusivement en extérieur) : 2,50 €/mètre linéaire avec électricité à disposition à des fins exclusivement d'éclairage** (3 mètres de profondeur avec votre matériel : parasol ou barnum, table, chaise, rallonge électrique). Attention, nous ne fournissons ni table, ni chaise, ni rallonge électrique... L'accès des visiteurs sur le site est gratuit.

Nombre de mètres souhaités : m

Avec électricité : oui non

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Alexandra : 06.71.89.30.35 / Aurélie : 06.70.08.58.56

Email : spdbenfete@gmail.com

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription signé ainsi que le chèque pour l'emplacement, libellé **à l'ordre de *spdb en fête***, avant le vendredi 26 mai 2023 à l'adresse suivante :

Spdb en fête

Madame COUTURIER Nathalie

19, rue Henri Colliot

27 370 Saint Pierre du Bosguérard

Date :

Signature :

✉ spdbenfete@gmail.com

☎ 06 71 89 30 35

🌐 <http://www.spdbenfete.fr/>

MARCHÉ MÉDIÉVAL DE LA FÊTE COMMUNALE 2023

SAINTE PIERRE DU BOSQUERARD

Règlement

- 1- Pour être validée, la demande d'inscription complétée et signée, doit impérativement être retournée à *spdb en fête* (cf. page 1) **avant le vendredi 26 mai 2023** accompagnée du règlement. La participation des exposants est fixée à 2.50 € par mètre linéaire.
- 2- Les organisateurs se réservent le droit d'écarter une demande d'inscription sans avoir à motiver leur décision. En cas de désistement après le 2 juin, les sommes versées restent acquises aux organisateurs.
- 3- Le marché de la Fête Médiévale se déroulera le **samedi 10 juin 2023** sur la place de la Mairie et autour de la salle des fêtes de Saint Pierre du Bosguérard. Les visiteurs y accéderont gratuitement.
- 4- Le marché médiéval est strictement réservé aux artisans, aux commerçants locaux, aux producteurs, aux associations et aux créateurs indépendants. Toute vente de produits autre que ceux indiqués dans la demande d'inscription pourra être refusée par les organisateurs.
- 5- L'installation des stands aura lieu le samedi **10 juin 2023 de 7h00 à 9h00**. A cet égard, les objets mis en vente devront être conformes à ceux présentés dans la fiche d'inscription. Le retrait des objets et le démontage des stands s'effectueront à partir de **18h00**. La décoration des stands est laissée à l'initiative des exposants aux seules conditions de respecter les règles de sécurité et de ne pas gêner les autres participants lors de l'installation. Chaque exposant s'engage à maintenir l'activité représentée pendant toute la durée du marché et à réassortir son stand en cas de besoin. De plus, les organisateurs se réservent le choix quant à l'attribution des emplacements sans avoir à motiver leur décision.
- 6- La participation à de précédentes éditions ne crée en faveur de l'exposant aucun droit de non-concurrence. L'exposant reconnaît la possibilité de trouver sur d'autres stands des produits similaires aux siens. Les organisateurs veilleront à éviter la concurrence « rude » mais ne pourront en aucun cas être tenus responsables en cas de produits semblables présents sur d'autres stands.
- 7- **Les exposants devront souscrire une assurance couvrant les risques liés à leurs activités, ainsi que pour leurs biens propres (marchandises et matériels). Ils ne sont pas couverts par l'assurance de *spdb en fête*. Les exposants déclarent expressément renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol ou de dégâts éventuels portant atteinte aux matériels, marchandises et objets exposés.**
- 8- La participation au marché médiéval entend l'acceptation du présent règlement sous toutes ses formes et sans restriction.

Date et signature : (précédées de la mention « lu et approuvé »)